

Jeudi 21 février, le film suivant

Ghost World

Comédie dramatique américaine réalisée par Terry Zwigoff
Avec Thora Birch, Scarlett Johansson, Steve Buscemi...
1 h 55. Année de production : 2001

Entre deux films en noir et blanc, tous deux pleins d'une saine colère, L'adulciné vous propose une œuvre toute en couleurs douces et acides. **Ghost World** est l'adaptation d'une BD américaine à succès, dont les héroïnes sont deux adolescentes qui pratiquent le sarcasme et la moquerie, dont le pauvre Steve Buscemi fera les frais. Le tout dans une atmosphère très fifties. C'est surtout un film dominé par la présence de Thora Birch (**American Beauty**) et de Scarlett Johansson, toute fraîche sortie de sa prestation remarquée dans **L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux**.
VZ



Pour nous écrire et / ou nous rejoindre :
ladulcine@club-internet.fr
ou L'adulciné - 5, rue Peyras
81500 Lavaur

Et puis...

Si vous avez apprécié la leçon du film, ne ratez ni un exercice similaire, **J'ai tout vu**, film court d'Alfred Hitchcock, ni **Un coupable idéal** du gersois Jean-Xavier De Lestrade, Oscar du meilleur documentaire en 2002.

Charadulciné de jyn 019

Mon premier est une boisson très appréciée d'un tapissier grec de notre connaissance. Il dit la trouver goûteuse et facile à boire, presque trop.

Lorsque **mon second** se produit, on peut dire que le tapissier est dans une situation désagréable. En même temps, il faut reconnaître que, de sa part, ceci dénote un certain manque de professionnalisme, peut-être lié à mon premier.

Mais il reste un tapissier : il a la formation requise, il a les diplômes, il paie ses contributions sociales, même s'il lui arrive, de temps en temps, de faire un peu de travail au noir. Non ! Simplement, la situation fait que, très provisoirement, du tapissier, il n'a plus **mon troisième**.

Mon tout est un film bien connu des adhérents de L'adulciné.

MDLR : Vous avez, chers adhérents, bien évidemment remarqué que « Mon deuxième » est un peu approximatif, du point de vue de la prononciation. En effet, prononcer « Manqu' colle » avec un « e » muet écorche un peu les oreilles délicates que nous vous connaissons. Mais le passage du prix de l'entrée à 5 € au lieu de 5 nous a obligé à de sévères restrictions de budgétisation et notamment après de la firme productrice des charades. Ceci rajoutait un peu sur la qualité du produit fini.

Mon tout : « Douze hommes en colère »

1 : Doux ouzo
2 : Manque colle
3 : L'air

Le journo de L'adulciné est tiré à 100 exemplaires, au Service des Sports, Lavaur.

L'adulciné
ciné-club
de Lavaur

Le journo

Numéro 18 - 17 janv. 2008

après l'intro,
la V.O.,
le pot,
tu as encore
ton journo.

Un pauvre décor et 12 acteurs qui s'engueulent...

Tout se déroule dans une pièce minuscule, avec pour tout mobilier une méchante table de bois, douze chaises et un ventilateur qui fonctionne mal. La chaleur est infernale, les jurés suent et veulent en finir au plus vite. Les douze hommes (pas de femmes aux assises à l'époque) doivent décider du sort d'un jeune hispanique accusé du meurtre de son père.

Le réalisateur Sidney Lumet, 33 ans, aborde ici son thème de prédilection, l'exercice de la justice, en filmant les délibérations d'un jury de cour d'assises en temps réel. Un huis clos étouffant. « J'ai tourné le 1er tiers du film au-dessus du niveau des yeux, le 2e tiers à hauteur des yeux et le dernier tiers en dessous du niveau des yeux. Ainsi, vers la fin du film, on commençait à voir le plafond. Les murs se rapprochaient et le plafond semblait s'abaisser. Cette sensation de claustrophobie grandissante m'a permis de maintenir la tension jusqu'à la fin, où j'ai utilisé un angle large pour laisser le spectateur respirer. » Grâce à un sens aigu de la dramaturgie et une mise en scène d'une grande rigueur, Lumet signe un authentique chef d'œuvre, captivant de bout en bout, servi par l'intelligence du texte et la finesse de construction des personnages. BP+net

jeudi 17 à 20h30



Twelve Angry Men (Douze Hommes en colère), film dramatique américain de Sidney Lumet - 1957 - 1 h 36 - V.O.
Format 1.66 - Budget 340 000 dollars
Producteurs : Henry Fonda, George Justin et Reginald Rose
Adaptation d'une pièce de théâtre télévisée de Reginald Rose - 1953
Avec Henry Fonda, Lee J. Cobb, Martin Balsam, E.G. Marshall, Ed Begley, Robert Webber, Jack Warden, Jack Klugman...
Ours d'Or au Festival International du film de Berlin 1957.



Les doutes et les possibles

Douze Hommes en colère est le premier film de cinéma de Sidney Lumet. Le cinéaste y traite déjà de thèmes qu'il abordera souvent par la suite, caractéristiques de l'ensemble de son œuvre : la justice, la tolérance ou encore la capacité des hommes à résister aux pressions des systèmes. On ne parle jamais mieux que de ce que l'on connaît : Reginald Rose, auteur de la pièce télévisée et scénariste du film, s'intéressa au système juridique après avoir participé à un procès en tant que juré dans une affaire macabre...

L'histoire nous pousse à nous identifier tour à tour à chacun des jurés, aussi détestable soit-il. L'impartialité demandée aux jurés est transposée dans l'écriture : malgré la présence du "modèle" qu'incarne Henry Fonda, point de manichéisme schématique, point de domination outrancière d'un soi-disant gagnant. Nous rentrons dans l'humanité de chacun des jurés qui doivent cohabiter quelques heures pour se mettre d'accord sur un verdict. Une preuve de plus qu'un huis clos n'est pas forcément synonyme d'enfermement, tant l'affaire criminelle sur laquelle les jurés doivent se prononcer en appelle à notre imaginaire : nous sommes même poussés avec les jurés à nous substituer, par des reconstitutions, aux policiers et aux avocats négligeants.

Ce qui fascine dans ce film, c'est que nous sommes amenés à chercher comment tous les jurés vont pouvoir renoncer à leurs convictions et non pas à nous intéresser à l'histoire policière elle-même, puisque là n'est plus l'enjeu. « Car plus loin que les faits qui sont reprochés à l'accusé, il ne faut pas longtemps pour comprendre que chacun vit le procès à sa manière, interprète les détails et les faits d'une façon qui l'arrange. Les hommes sont en colère et l'ambiance est lourde et pesante comme si Tennessee Williams était en charge de l'atmosphère. Et quelle atmosphère ! La chaleur, l'orage, la pluie... New York qui se déchaîne alors même que dans une petite pièce, chacun essaie de convaincre l'autre du bien fondé de ses affirmations. Quelle ambiance, quelle leçon ! Les personnages sont tranchés sans être caricaturaux, la fièvre est collective sans être forcée. Ce film est un trésor d'ambiance, qui se vit comme un accouchement lent et progressif, une thérapie de groupe de choc. Chacun, avant de juger les autres, devrait prendre le temps d'effectuer un petit regard sur soi. Nul n'est impartial, n'est-ce pas ? » (par Longshot sur son blog, gamekult.com)

« **Sidney Lumet rend hommage à la justice de son pays**, qui n'autorise l'envoi d'un homme à la mort que s'il est unanimement déclaré coupable. Le système du "doute légitime" et de la nécessité pour l'accusation de prouver la culpabilité de l'accusé (à l'inverse d'autres systèmes où c'est à la défense de prouver l'innocence), n'est pas remis en cause. Ce que Sidney Lumet attaque en profondeur n'a pas grand-chose à voir avec les lois, mais avec ce qui les entoure.

Douze hommes en colère n'est pas un plaidoyer immédiat contre la peine de mort, mais pose l'une des pierres de l'interminable édifice de l'abolition : comment douze jurés tirés au sort, qui ne connaissent pas l'accusé, à qui l'on n'a donné qu'une vision souvent partielle des faits et qui n'ont pas assisté à la scène, peuvent-ils déclarer qu'un homme mérite de mourir sur une chaise électrique ? Comment peut-on être certain de la culpabilité ou de l'innocence d'un homme ?

Cinquante ans après sa sortie, alors que des centaines d'hommes attendent encore dans les couloirs de la mort des prisons américaines, **Douze hommes en colère** ne peut pas être simplement considéré comme un exercice brillant de mise en scène. C'est un film essentiel, à mettre sous tous les yeux, et surtout ceux des défenseurs acharnés de la peine capitale.» (Ophélie Wiel, kritikat.com) Le tout : DA + source net

Procès et cinéma

Le film de Sydney Lumet n'est pas, loin s'en faut, le seul film qui traite et met en scène la justice. Nombreux sont les cinéastes, américains ou non, qui ont filmé des scènes de procès, ou dont le thème principal du film est le fonctionnement de la justice ou encore la peine de mort.

Dès 1936, dans son premier opus américain **Fury**, Fritz Lang met en scène un jeune homme accusé à tort d'un enlèvement, confronté à la « justice » expéditive et brutale de la foule persuadée de sa culpabilité. Plus tard, en 1956, il traite du thème de la peine capitale, dans un thriller assez diabolique, **L'in vraisemblable vérité**. Spencer, directeur d'un journal et opposant acharné de la peine de mort met au point un coup monté destiné à détruire la crédibilité de la peine capitale. Garrett, son complice, s'accuse à tort d'un meurtre, mais Spencer a un accident qui détruit toutes les preuves de son innocence et l'empêche de se rendre au tribunal le jour du procès pour innocenter Garrett. Celui-ci sera finalement exécuté... pour le meurtre de son ex-femme, que le procès révèle presque par hasard.

Alfred Hitchcock, maître absolu du suspense, réalise en 1947 **Le procès Paradine**, où un ténor du barreau tombe amoureux de sa cliente, Mme Paradine, accusée du meurtre de son époux, et qui le persuade rapidement de son innocence. Le procès, magistralement filmé, est l'occasion de mettre en lumière la relation de l'accusée avec son valet de chambre, qui se suicide pendant le procès. Mme Paradine finissant par avouer le meurtre de son mari est finalement condamnée à la pendaison.

Mais les scènes de procès ne sont pas l'apanage des films dramatiques. George Cukor le démontre dans une comédie ébouriffante, **Madame porte la culotte**

(1949), où s'affrontent sans pitié Spencer Tracy dans le rôle d'un procureur et Katharine Hepburn dans celui d'une avocate, mais aussi à la ville l'épouse du premier. Les joutes oratoires sont aussi vives que brillantes durant les séances à la cour, puis les époux se retrouvent le soir, presque comme si de rien n'était...

Plus tordu encore, Billy Wilder met en scène un roman d'Agatha Christie en 1957 dans **Témoin à charge**. Un célèbre avocat assure la défense de Leonard Vole accusé d'avoir assassiné sa maîtresse, la richissime Mrs French pour hériter de sa fortune. Sa femme monte une machination pour innocenter son époux qu'elle sait coupable, mais le tue dans un accès de colère en apprenant qu'il voulait la quitter pour une autre après avoir hérité.

En France, André Cayatte (**Justice est faite** - 1950), dans une « galerie de portraits » criante de vérité, se livre à une analyse des comportements des jurés, prisonniers de leur vie personnelle, de leurs habitudes et de leurs tendances morales, et qui sont amenés à juger une femme accusée d'euthanasie sur la personne de son amant.

Pour finir, citons **Justice pour tous**, de Norman Jewison en 1979, dans lequel un avocat remarquablement joué par Al Pacino doit défendre un juge accusé de viol, et qu'il déteste ; **L'idéaliste**, film injustement méconnu de Francis Ford Coppola réalisé en 1997 ; le célèbre **Procès** d'Orson Welles, brillante adaptation du roman de Franz Kafka...

Cette liste non exhaustive témoigne de l'intérêt des cinéastes pour la justice et tout ce qui l'entoure, et pour les tribunaux où peut souvent s'exprimer la virtuosité de leur mise en scène. Le film de ce soir, **Douze hommes en colère**, en est une excellente démonstration. FJ